

COMMUNE DU THEIL DE BRETAGNE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DÉCEMBRE 2017

Projet d'extension de l'atelier communal.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet d'extension et de restructuration de l'atelier municipal d'une surface de 376.10m² avec création de zones de stockage pour un coût global estimé à 403 073 € ht et pour financer ces travaux sollicite des subventions près de l'État (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et de la Communauté de Communes Au Pays de la Roche aux Féés.

Demandes de subventions à la CCPRF au titre de travaux de mise en accessibilité

A l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite une subvention près de la Communauté de Communes Au Pays de la Roche aux Féés pour les opérations suivantes :

- aménagement rues du Verger et des Perrières, montant des travaux : 39 938.50€, subvention attendue de 15 975.40€
- réalisation d'un accès sécurisé vers la Chapelle de Beauvais, travaux : 2 981 €, subvention attendue de 1 192.40 €,
- création de stationnements et passages-piétons dans le bourg, travaux : 15 282.22€, subvention attendue : 6 112.88 €.

Demande de subvention au titre de la répartition des recettes des amendes de police, programme 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention pour la création de passages-piétons et des travaux de mise en sécurité des voies piétonnes dont le montant des travaux s'élève au total à 3 744 €.

Viabilisation du lot C, 14 rue Abbé Maignan.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise Plançon-Bariat de La Guerche de Bretagne s'élevant à 12 300 € ht soit 14 760 € ttc pour les travaux de raccordement aux réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales du lot.

Service de fourrière.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de contrat établi par Chenil Service-groupe Sacpa pour le renouvellement du service de fourrière, établi pour 1 an, renouvelable, pour un coût annuel calculé sur la base de 0.793 € ht/habitant.

Ecole publique : travaux de sécurisation de l'accès.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de Capp-West de Poligné s'élevant à 1 049.31 € ht soit 1 259.17 € ttc pour la mise en place d'un portier vidéo et d'une gâche électrique au portail, pour permettre de contrôler depuis l'intérieur du bâtiment l'accès à l'école.

Droit de préemption urbain : examen d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas préempter le bien situé 12 rue Amiral Ducrest.

Finances :

- révisions des tarifs communaux pour 2018 : le Conseil Municipal, après vote, par 1 voix contre et 14 voix pour, décide de revaloriser de 2 % les tarifs communaux à partir du 1^{er} janvier 2018.
- tarif repas adulte au restaurant scolaire : le Conseil Municipal à l'unanimité fixe à 6.10 € le prix du repas adulte au restaurant scolaire à partir de la réception de la délibération en Préfecture.

SMICTOM du Sud-Est : présentation du rapport d'activité 2016 sur le service public de collecte et de traitement des déchets ménagers.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport présenté.

Installations classées pour la protection de l'environnement : avis du Conseil Municipal sur la demande de la SAS FEEOLE en vue d'exploiter un parc éolien sur le territoire de Martigné-Ferchaud et Coësmes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à la demande présentée.